## AR PREFECTURE

Recu le 16/07/2021

## 017-211702410-20210 COMMUNE WE MONTGUYON - SEANCE DU 06 JUILLET 2021 - N° 2021/93

## **FXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et un, le 06 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3 ème ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

30 iuin 2021 Date de convocation : 07 juillet 2021 Date affichage:

Nbre de Conseillers : 19

> Votants: 17 Pour: 17 Présents: 17 19 En exercice:

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Ghislaine GUILLEMAIN, Olivier CHARRON, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Marie BERNARD, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Claude NEREAU, Gaëtan BUREAU, Marc LIONARD et Didier MOUCHEBOEUF

Etaient excusés: Claire RAMBEAU-LEGER et Nathalie CHATEFAU

Monsieur Claude NEREAU a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET: Projet d'aménagement du château et de son enceinte

Nettoyage des murs du château - Demande de Subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal que la commune souhaite procéder à des travaux de stabilisation, de restauration puis de mise en valeur du château et de ses abords.

La commune doit avoir une vision globale des interventions à mener sur cet ensemble fortifié. A cette fin, le Conseil municipal a validé le projet de restauration et l'élaboration d'un Plan de Gestion de restauration et de maintenance du château par l'Atelier Rémi Pottier Architecture et patrimoine.

Afin de mener les études, des relevés ainsi qu'une modélisation 3D du site doivent être réalisés. Cependant de nombreux endroits sont inaccessibles, soit ne peuvent être pleinement appréhender par la présence d'une végétation envahissante.

Il est donc impératif de procéder au nettoyage des murs du château à l'aide de débroussailleuse avec l'application d'un produit sélectif bio agréé.

La commune a reçu un devis de l'entreprise Jules Valentin d'un montant HT de 6 800,00 euros.

Monsieur Le Maire demande aux membres l'autorisation de mandater l'entreprise Jules Valentin pour la prestation de nettoyage des murs du château qui permettra d'avoir une meilleure vision de l'état de l'édifice à restaurer.

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune peut bénéficier d'un soutien financier de la Direction des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine.

## Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE la mission de nettoyage des murs du château de Montguyon par l'entreprise Jules Valentin pour un montant HT de 6 800,00 euros,
- VALIDE la demande de subvention auprès de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) de la Nouvelle Aguitaine pour cette prestation,
- DONNE POUVOIR à Monsieur Le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits Ont signé au Registre les membres présents Pour copie conforme Le Maire,

Julien MOUCHEBOEUF